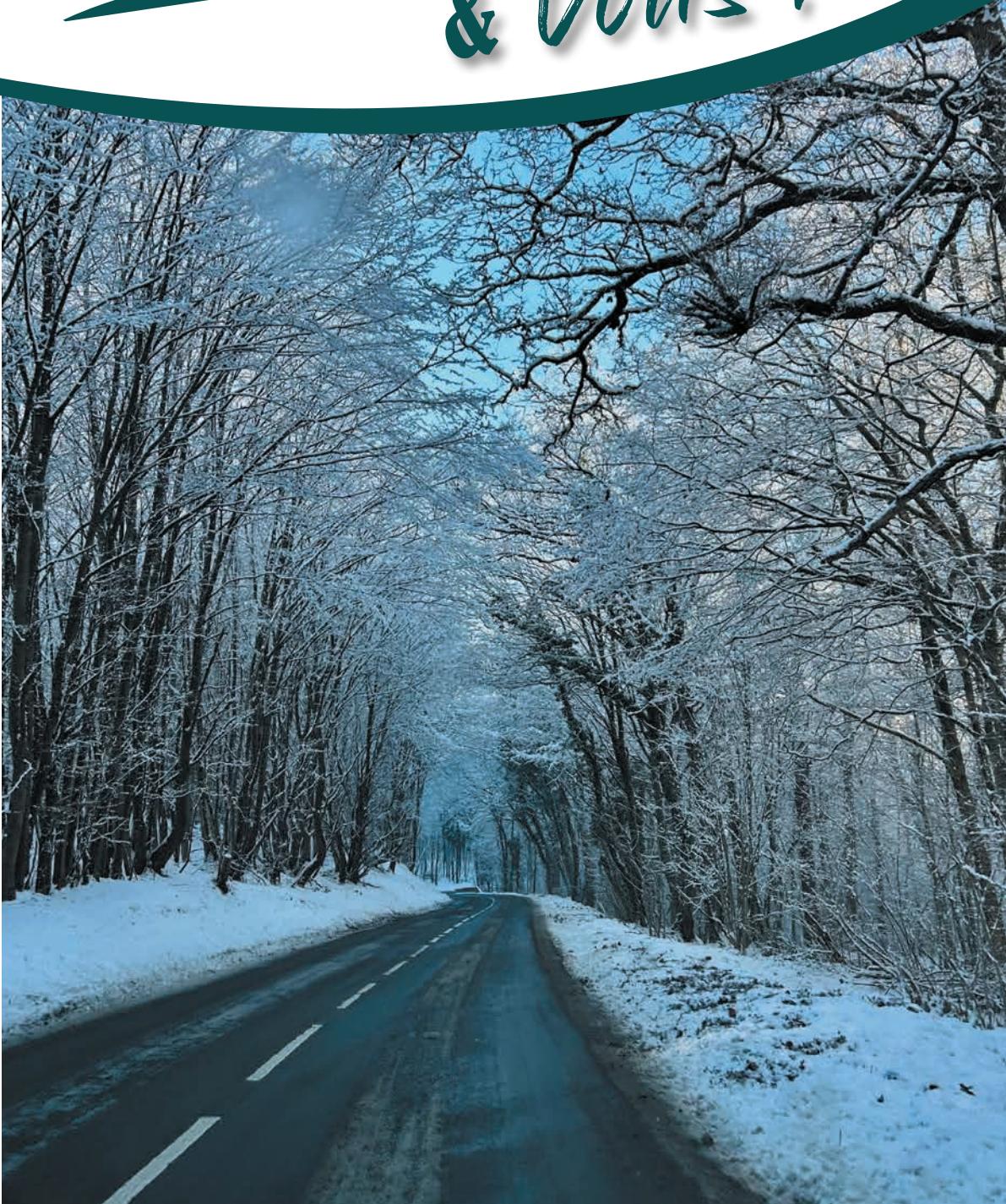


N°46

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - JANVIER 2026



Houppeville & Vous !



AGENDA DES MANIFESTATIONS

Sous réserve de modifications

Cinéma

Mercredi 11 février 2026
Mercredi 11 mars 2026
Mercredi 15 avril 2026
Mercredi 20 mai 2026
Mercredi 10 juin 2026
Mercredi 08 juillet 2026
Mercredi 19 août 2026

Dimanche 1^{er} février

Loto MHBB

Samedi 7 février
Concert des territoires

école de musique
Jeudi 26 février

Thé dansant
de l'Amicale des Anciens

Dimanche 8 mars

Vide grenier Téléthon

Dimanche 15 mars

Loto S.M.F.C.H.M

(Saint Maurice Football
Club Houppeville Malaunay)

Dimanche 15 et 22 mars

Elections Municipales

Dimanche 22 mars

Vide ta chambre APEH

Du 26 au 29 mars

**Vente échange
de printemps
des Familles
Houppevillaises**

Samedi 4 avril

Concert de printemps
de l'École de musique

Dimanche 19 avril

Repas des Aînés

Jeudi 23 avril

Thé dansant

de l'Amicale des Anciens

Dimanche 26 avril

Hommage aux Déportés

Vendredi 08 mai

**Commémoration
du 8 mai 1945**

Samedi 13 juin
Boum du CMJ

Dimanche 14 juin
Foire à tout

Samedi 20 juin
Concert école de Musique

Samedi 27 juin
Spectacle RDLH

Mardi 14 juillet
Fête Nationale
Municipalité et Comité des Fêtes

**Accompagnement
aux démarches
administratives
le dernier lundi
de chaque mois :**

Lundi 26 janvier
Lundi 23 février
Lundi 30 mars
Lundi 27 avril
Lundi 29 juin
Lundi 27 juillet

Toute l'actualité communale en temps réel :
<https://www.houppeville.fr>

Directeur de la publication : Monique BOURGET
Conception-rédaction : Philippe VAUCHEL,
Emmanuel RIVALAN, Christelle LECOURTOIS,
Angélique BOUCHER, Odile LATZ, Fanny BOUZADA
Tirage : 1250 exemplaires - Bulletin réalisé en papier recyclé
Distribution assurée par les élus municipaux

ACTUELLEMENT, POUR VOTRE INFORMATION...



- Le Bulletin d'Informations Municipales : Houppeville & Vous !
- Le panneau lumineux situé place de la mairie
- L'appli gratuite CentoLive à télécharger sur votre téléphone portable
- Le site internet de la mairie www.houppeville.fr

SOMMAIRE

4 Actualités Municipales

6 Vie locale & manifestations

8 Travaux

10 Urbanisme & Environnement

11 Sport, Culture & Vie Associative

19 Vie scolaire, Jeunesse

21 Actualités

23 Infos dernière minute...

24 Numéros utiles

24 État-civil

Chers Houppevillais,
Chères Houppevillaises,



L'aube de cette nouvelle année me donne l'occasion de vous adresser, au nom de l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite.

Que 2026 soit, pour chacun et chacune d'entre vous, et pour vos proches, une année de sérénité et d'épanouissement. Et que cette année nouvelle nous donne l'occasion de regarder le chemin parcouru ensemble.

Grâce à votre confiance et à l'engagement de l'équipe municipale, les projets que nous avons portés, le soutien constant à notre tissu associatif, notre priorité est restée la même :

le vivre ensemble !...

Bonne année à tous et à toutes.

Votre Maire
Monique BOURGET

Un franc succès pour l'accompagnement aux démarches administratives



Tous les derniers lundis du mois, de 14h. à 16h30, le véhicule de France Service, est stationné derrière la mairie, pour accueillir à la maison des associations, des personnes venues chercher de l'aide pour une prise en main des outils numériques, pour des démarches administratives en ligne ou tout autre renseignement.

Un grand merci à Antoine et Thomas qui apportent leur aide aux Houppevillais et Houppevillaises.

Un service gratuit ouvert à tous et à toutes, tous les derniers lundis du mois. Soit, pour le premier trimestre l'année 2026 : les lundis 26 janvier, 23 février et 30 mars.

Un rappel est systématiquement noté sur le panneau lumineux devant la Mairie et sur l'application gratuite Centolive à charger sur votre téléphone.



Remise des prix des jardins ouvriers et des jardins fleuris

C'est le 24 octobre 2025 qu'a eu lieu la remise des prix des jardins fleuris et ceux des jardins ouvriers, en présence de Madame le Maire et de membres du conseil municipal. Cette manifestation très attendue constitue toujours un moment important destiné à récompenser nos concitoyens qui s'engagent pour l'embellissement du cadre de vie de notre commune.

L'occasion pour Madame le Maire de remercier, en outre, les services techniques municipaux pour leur travail quotidien, et de valoriser l'investissement des récipiendaires :

« Dans nos jardins familiaux, vous cultivez bien plus que les légumes. Vous cultivez le lien social, le respect de la terre, et une tradition précieuse de partage et d'entraide. Vos parcelles constituent des îlots de biodiversité et de bon sens, des havres de paix pour vous et pour la nature.

Quant aux jardins fleuris, vous transformez nos rues en galeries d'art végétal. Votre créativité, la diversité des espèces choisies, et l'entretien que vous y apportez, sont une véritable source de fierté pour notre commune, et un régal pour les yeux de tous les passants ».



PRIX DES JARDINS FLEURIS

- 1^{er} prix : Mme Annie BLONDLET
- 2^{ème} prix : Mme Liliane VELAR
- 3^{ème} prix : M. & Mme COQUATRIX
- 4^{ème} prix : Mme Josée GOSSE
- 5^{ème} prix : M. Patrick LEBOSSÉ

PRIX DES JARDINS OUVRIERS

- 1^{er} prix : M. Patrick LECLERC
- 2^{ème} prix ex-æquo : M. Denis BLOT
- 2^{ème} prix ex-æquo : M. Didier LEGRAND
- 3^{ème} prix : M. & Mme GIBOURDEL
- 4^{ème} prix : M. Philippe EUGÈNE
- 5^{ème} prix : M. René GREGOIRE





Bienvenue aux nouveaux habitants

Un moment fort sympathique que cette manifestation organisée le 7 novembre dernier, dans la salle des mariages de la mairie, destinée à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et aux nouvelles habitantes de notre commune.

Après le mot de bienvenue de deux conseillères du conseil municipal des jeunes, Madame le Maire a accueilli les nouveaux habitants ayant répondu à l'invitation, leur brossant un tableau succinct de la commune. Les adjoints et conseillers furent invités à évoquer leurs missions au sein de leurs commissions. L'occasion, pour certains, de faire connaissance avec les personnels administratifs de la commune ; notamment de la nouvelle recrue, Fanny BOUZADA, responsable de la bibliothèque et assistante de communication. Puis ce fut au tour des présidents et présidentes des associations de présenter les activités proposées.

Cette manifestation s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié qui a permis aux nouveaux Houppevillais et aux nouvelles Houppevillaises de faire connaissance avec les membres de l'assistance.

Diplômes du travail

Le 11 novembre dernier, à la suite de la cérémonie de l'Armistice, l'occasion était donnée de remettre les médailles du travail aux habitants et employés communaux méritants, dans une ambiance chaleureuse et conviviale à la salle du Vivier.

Une belle façon de mêler histoire et reconnaissance professionnelle dans notre petite ville !

ECHELON ARGENT : 20 ANS

Mme BOUQUET Laura : excusée
M. DESBOIS William : excusé
Mme TANT Laure : excusée
Mme PELOUIN Adeline
M ROUSSEL Jean-Edme : excusé

ECHELON VERMEIL : 30 ANS

M. DESBOIS William : excusé
Mme ESNAUT Marie-Laure

M LECERC Dominique
Mme COUTEY Catherine

ECHELON OR : 35 ANS

M. LEBOUCHER Pascal
Mme CRETE Carmen : excusée

ECHELON GRAND OR : 40 ANS

Mme BURON Corinne

MEDAILLES D'HONNEUR RÉGIONALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE TRAVAIL

ECHELON ARGENT : 20 ANS

M. AGNÈS David
Mme HALLEY Catherine





Cérémonie des voeux à Houppeville

Ce samedi 10 janvier, entourée de son conseil municipal et du conseil municipal des jeunes, Madame le Maire a présenté ses vœux à nos concitoyens, en présence de Madame Sylvaine SANTO (Vice-Présidente de la Métropole Rouen Normandie), de Madame Catherine MORIN-DESSAILLY (Sénatrice), de Monsieur Bernard PERIN (Président de l'Association des Anciens Maires du Département) et de quelques Maires et conseillers municipaux, venus en voisins.

L'occasion pour Madame le Maire de remercier les Pompiers et les gendarmes, ainsi que M. le Principal du collège du Houlme et les enseignants des écoles. Monique BOURGET en profita pour remercier chaleureusement Timothée LEFEBVRE de l'Office National des Forêts et saluer le travail fourni par les élus de notre commune et celui des employés municipaux.

Après avoir relevé le dynamisme des associations, elle évoqua succinctement les projets en cours et à venir.

Bien évidemment, comme il se doit en pareille circonstance, Monique BOURGET a souhaité une excellente année 2026 à l'assemblée, assez dense, avant de tendre le micro à Sylvaine SANTO, puis à Catherine MORIN – DESSAILLY, intervenant dès qualité, toutes deux ravies de participer à cette traditionnelle cérémonie.

Cette présentation ne serait pas complète, si nous ne faisions pas mention des deux premières interventions effectuées par deux représentantes du Conseil Municipal des Jeunes, qui ont été, à juste titre fort remarquées et très applaudies, en raison de la teneur des propos, témoignant d'un investissement fort et d'une prise de conscience citoyenne déjà très marquée. De la graine de futur(e)s élu(e)s peut-être ?...

A l'issue, l'assistance fut invitée à un moment fort convivial autour du verre de l'amitié qui a permis des échanges plus informels dans une ambiance très sympathique.

Octobre rose

Remise d'un chèque de 2 273€

Ce ne sont pas moins de 295 participants qui s'étaient inscrits à l'opération Octobre rose. Soit 213 randonneurs et 82 enfants qui ont effectué le « mini-trail ».

Comme l'a fait remarquer le docteur BENHAMMOUDA, cette manifestation, outre le fait de venir en aide à des malades, présente la particularité de faire bouger les participants ! C'est bon pour la santé !

Véronique DESCHAMPS, Adjointe aux affaires sociales a souligné la forte implication du Conseil municipal des jeunes, et la participation dynamique et toujours enthousiaste de l'association Ox6gen.

C'est notre Maire du Conseil Municipal des Jeunes, qui a procédé à la remise d'un chèque de 2 273€, (dont 2026€ pour les rando et les trails et 247€ du CMJ) lors d'une cérémonie, dans la salle des mariages de la Mairie.

L'occasion pour le docteur BENHAMMOUDA, de rappeler que les dons permettent de financer la recherche, les soins support, qu'ils participent du financement par le biais d'une commission sociale, qu'ils autorisent l'achat de matériel de pointe pour les hôpitaux...



Commémoration du 5 décembre

À l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France, aux rapatriés, aux personnes disparues et aux victimes civiles pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, Madame le Maire a lu le message de Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants, en présence de Gérard DUVAL, Président des Anciens combattants qui s'est également exprimé, d'adjoints au maire et de conseillers municipaux, des porte-drapeaux.

De 1952 à 1962, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, ce sont près de 2 millions d'hommes qui servirent sous les drapeaux. Parmi eux, plus de 25 000 tombèrent pour la France, et 70 000 furent blessés.



Panneau réalisé par les élèves de CM2 de l'école Gérard Philipe.



Cérémonie de commémoration de l'armistice

Le Conseil municipal (des jeunes et des adultes) et Monsieur Gérard DUVAL (président de l'Association des Anciens Combattants) avec ses compagnons, se sont recueillis devant le Monument aux Morts ce 11 novembre 2025 pour commémorer à Houppeville, l'Armistice de la Grande Guerre. En effet, il y a 107 ans à cette date, l'espoir d'une Europe pacifiée unissait l'humanité d'un seul souffle. La Défaite était alors une certitude inébranlable. Et pourtant... Pourtant les guerres n'ont épargné aucune génération, et la paix que nous chérissons se révèle fragile. C'est pourquoi il est de notre devoir de maintenir vivant le souvenir de ce que les conflits apportent de ravages sur les corps et les âmes, à l'instar de Marc BLOCH, ancien combattant de la Grande Guerre et résistant assassiné par la Gestapo en 1944. Fondateur de l'histoire comme discipline scientifique, il nous exhortait au péril de sa vie à la pensée critique et nous rappelait que « *l'esprit de défaite est toujours un poison mortel* ». Il fera son entrée au Panthéon en juin prochain.



Afin de l'honorer, ainsi que tous les soldats morts pour la France, d'hier à aujourd'hui, Monsieur DUVAL nous rappelle que les atrocités des guerres n'épargnent personne, et se dire *plus jamais ça* ne suffit pas. Alors attachons-nous à cette définition du patriotisme évoqué par madame le Maire lors de son discours, offerte par la philosophe Simone WEIL, que chacun peut faire sienne : « *le sentiment de tendresse poignante pour une chose belle, précieuse, fragile et périssable* (1942). » Souhaitons que les enfants de Houppeville qui l'accompagnaient ce jour en retiennent cette interprétation, comme en témoigne le travail réalisé par les élèves de CM2 de la classe de Madame LECOMTE, qui nous délivre un seul message pour leur avenir, *Paix*.

Travaux de réhabilitation salle André Martin

REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DANS LE CENTRE SPORTIF PENDANT LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE ANDRE MARTIN

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'HOUPEVILLE, vu :

- La loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales modifiée;
- Le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6-1 ;
- Le Code de la Route et notamment les articles R 110-1 et suivants, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;
- L'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre 1 - quatrième partie - signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifiée et complétée par l'arrêté du 6 novembre 1992
- Le règlement de voirie métropolitain adopté par délibération du 1^{er} avril 2019;

CONSIDERANT

- La demande de la mairie de Houppeville pour la réalisation de travaux de réhabilitation de la salle André MARTIN par la société SNET Sise Parc d'activités des Hautes Falaises 76400 Saint-Léonard.
- Que celle-ci n'est pas incompatible avec la destination du domaine public, l'intégrité des ouvrages et la sécurité des usagers de l'espace public.
- Qu'en raison du déroulement des travaux, il y a lieu de modifier temporairement la circulation et le stationnement.

ARRETE

ARTICLE 1 : REGLEMENTATION

Du 05 Janvier 2026 au 31 Décembre 2026, les mesures suivantes sont applicables sur l'ensemble du centre sportif sis Rue André MARTIN ainsi que pour partie sur la rue des écoles.

ARTICLE 2 : CIRCULATION

L'accès au centre sportif est réservé aux véhicules du chantier et aux véhicules d'intervention et de secours. Les piétons non liés au chantier doivent obligatoirement emprunter les trottoirs qui sont prévus à cet effet. Les poids lourds de plus de 3.5 tonnes nécessaires à ce chantier peuvent emprunter la rue des écoles par dérogation et pour toute sa durée.

ARTICLE 3 : STATIONNEMENT

Le stationnement dans le centre sportif est interdit à tout véhicule à l'exception de ceux nécessaires au chantier ainsi qu'aux véhicules d'intervention et de secours et qualifié de gênant au sens de l'article R417-10 du Code de la Route, Deux places de stationnement situées rue des écoles faisant face à l'entrée de l'allée André MARTIN sont neutralisées pour toute la durée des travaux afin de permettre la giration des camions.

Le stationnement est permis sur les places tracées le long de l'école sur l'Allée André MARTIN mais n'est pas toléré le long et sur toute la bande en herbe longeant les clôtures des propriétés privées.

ARTICLE 4 : SIGNALISATION

La signalisation du chantier est réalisée conformément à la réglementation en vigueur en se référant au manuel de chantier en voirie urbaine (CERTU) par les services techniques de la commune en charge de sa surveillance et de son entretien pendant toute la durée du chantier.

ARTICLE 5 :

Pendant toute la durée du chantier, le pétitionnaire sera tenu pour responsable de tous les dommages et accidents résultant des travaux ou du défaut de signalisation.

ARTICLE 6 :

Le présent arrêté fait l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

Monsieur le Directeur Général des Services de la Commune d'Houppeville, Monsieur le Commandant du groupement de Gendarmerie de Montville, le service de la Police Municipale d'Houppeville, le pétitionnaire sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Directeur de la Métropole, Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Montville, la Direction des Transports de la Métropole.



A Houppeville le 17 Décembre 2025

Le Maire,

Madame Monique BOURGET



Annexe : Plan de circulation aux abords du chantier
Réhabilitation de la salle André martin à Houppeville



Annexe : Plan de circulation aux abords du chantier
Réhabilitation de la salle André martin à Houppeville



Neutralisation de deux places pour la giration des camions



Mise en place de panneau interdiction de stationner



RD 121 coupée à la circulation

Au moment où nous imprimons ce bulletin, la route départementale 121 reliant Houppeville à Mont-Saint-Aignan est interdite à la circulation pour une durée indéterminée, en raison de dégâts importants provoqués sur la chaussée par la chute d'arbres, lors de la tempête Goretti...



Préau école maternelle



Les jeux à l'école maternelle et élémentaire



Mise en œuvre des actions COP21-bilan 2025

Fin 2018, 70 communes ont adopté plus de 1100 engagements en faveur du climat en signant l'Accord de Rouen pour le Climat, aux côtés de nombreux acteurs locaux. La COP21 locale a conduit, le 29 novembre 2018, à l'engagement de ces communes - dont celle de Houppeville.

Bilan en 2025 des actions COP21 engagées par la commune :

Toutes les actions ci-dessous ont été mises en place et seront poursuivies dans le cadre du nouveau projet :

➤ Relatives au patrimoine communal :

- o Suivi de consommation d'eau d'électricité
- o Travaux de rénovation énergétique sur la salle du Vivier
- o Récupération des eaux pluviales

➤ Relatives à la biodiversité :

- o Végétalisation du cimetière
- o Installation d'hôtels à insectes

➤ Relatives aux énergies renouvelables :

- o Etude de faisabilité d'installation de panneaux solaires

➤ Relatives à l'éducation à l'environnement :

- o Sensibilisation des enfants autour du potager du groupe scolaire et via des visites des jardins ouvriers

➤ Enfin relatives à l'Alimentation et l'Agriculture :

- o Restauration scolaire respect de la loi EGALIM
- o Restauration scolaire, mise en place d'une table de tri

Seules deux Actions énergies renouvelables ne sont pas réalisées :

- Pas de chaufferie Bois, envisagée lors de l'étude de l'aménagement de la zone école/garderie/gymnase et du remplacement de la chaudière du groupe scolaire, pas retenue du fait de l'absence de zone de livraison et stockage. Zone caractérisée par des difficultés d'accès / parking
- Pas de panneaux solaires salle du vivier – structure de toiture de la salle du vivier et zone Patrimoine protégé (Eglise classée aux monuments historiques).

À l'heure où l'accélération des politiques de transition écologique est une nécessité, la Métropole propose à chacune des communes du territoire de réactualiser ses engagements et de contractualiser, dans une convention COP21, les actions à mettre en œuvre à l'échelle communale pour atteindre les objectifs inscrits dans le Plan Climat Air Énergie Territoriale et les objectifs liés à la neutralité carbone, tout en mobilisant l'ensemble des outils métropolitains (ingénierie, financements).

En 2024, un nouveau projet a été conçu pour imaginer notre territoire en 2050

Un plan ambitieux pour un avenir durable. Ce projet prévoit, dès 2025 la définition d'un plan d'actions Air Énergie Climat, qui définira des actions concrètes à réaliser d'ici 2030 pour rendre notre environnement plus sain et respectueux. C'est là qu'intervient la COP Rouen 2030 ! Ce grand projet rassemble les citoyens, les communes, les entreprises et les associations pour agir ensemble. Pour cela nous avons besoin de vous !

En septembre 2025, par délibération du Conseil municipal, Houppeville a rejoint la COP Rouen 2030*

Nouveaux objectifs pour 2030 et 2050 pour la Métropole

- Atteindre la neutralité carbone à 2050
- Réduire les consommations énergétiques du territoire
- Augmenter la production d'énergie renouvelable et de récupération
- Améliorer la qualité de l'air
- Adapter le territoire au changement climatique
- Lutter contre la perte de biodiversité et l'artificialisation des sols

*Notre commune de Houppeville s'est engagée avec la Métropole (cf délibération du N° 20/2025 Conseil Municipal du 7 octobre 2025 ayant pour objet : ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DANS LA COP ROUEN 2030 ET PRÉPARATION DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD DE ROUEN POUR LE CLIMAT N°2).



Le 21 Mars 2026 Journée Mondiale de Nettoyage Numérique (Digital Cleanup Day)

Le Digital Cleanup Day est une journée mondiale de sensibilisation à l'empreinte environnementale du numérique par l'action, qui a lieu en mars chaque année, depuis 7 ans.

L'objectif est de générer une prise de conscience sur la pollution numérique qu'engendre notre utilisation de celle-ci en invitant particuliers, écoles, collectivités, entreprises et associations à agir concrètement en nettoyant leurs données et/ou offrant une seconde vie à tous leurs équipements numériques qui dorment dans des tiroirs. Rejoignez le mouvement !

Le Digital Cleanup Day se concentre sur les deux actions majeures :

- **d'une part le nettoyage des données,**
- **et d'autre part la seconde vie des équipements.**

Prendre soin de nos équipements numériques permet de limiter le taux de renouvellement, et de réduire ainsi la quantité de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Par ailleurs, prendre conscience du nombre de fichiers stockés sur nos ordinateurs, nos smartphones ou

nos serveurs, permet de comprendre l'importance d'apprendre à trier et organiser nos données.

Pourquoi participer ?

- 78 % de l'empreinte carbone du numérique provient de la fabrication des équipements.
- Les données inutiles stockées sur nos serveurs consomment de l'énergie en continu.
- Recycler et revaloriser nos équipements permet de préserver les ressources naturelles.

Pour vous inscrire : <https://digital-cleanup-day.fr/>



Quand l'Association des Familles Houppevillaises organise sa vente-échange d'hiver



L'association des familles Houppevillaises



On pense souvent bien connaître la région où l'on habite. Et bien non ! Plein de choses sont encore à découvrir. Ce fut le cas lors d'une mini croisière sur le Bodega, organisée pour l'association, par Marie-Christine. Cet après-midi sous le soleil, fut l'occasion de (re) découvrir HAROPA, le port du grand Paris Rouen Le Havre avec notre conférencier local Daniel GUEGO.

Ces sorties que nous organisons sont l'occasion de créer du lien ; elles sont ouvertes à tous adhérents ou non adhérents de l'association, à un tarif de groupe.

En novembre, l'association a organisé sa bourse aux jouets, vêtements de sport d'hiver et de fête. L'occasion rêvée de trouver des cadeaux, de s'équiper pour les sports d'hiver et les fêtes, à des prix de seconde main, et en très bon état. Les bénévoles y veillent au moment du dépôt des articles... Beaucoup de jouets vont ainsi connaître une deuxième vie au pied du sapin !

Merci à tous nos déposants et acheteurs fidèles depuis des années. Merci à l'équipe technique municipale qui nous prépare la salle et à la commune qui met à notre disposition la salle du vivier du jeudi au dimanche. Surtout un grand merci à tous les bénévoles pour tout le travail, avant, pendant, et après l'événement. Et comme on aime ça on recommence en 2026 !...

Nos prochains rendez-vous :

- La vente échange printemps/été du 26 au 29 mars 2026
- La FOIRE A TOUT le dimanche 14 juin 2026.

Une ambiance conviviale pour la soirée Téléthon à la salle du Vivier

Ce sont 115 personnes qui se sont inscrites pour le traditionnel repas au profit du Téléthon. Après le pot de l'amitié offert par la municipalité, et les mots de circonstance adressés par Agnès LEVEQUE (Présidente de l'association AS.HO.HA.MY) et de Monique DE VRIES (Responsable régionale de l'AFM) les convives se sont installés autour des tables afin de partager le dîner servi par l'équipe de bénévoles, chaleureusement remerciée. L'occasion, pour Madame le Maire, de rappeler que ce jeudi 4 décembre venait de se dérouler la journée internationale des bénévoles, qui, depuis de nombreuses années, s'investissent pour faire vivre la solidarité, dynamisant ainsi un tissu associatif porteur d'entraide et de lien social.



Un tournoi de tarot au profit du Téléthon

Comme chaque année, le Tarot Houppevillais organise un tournoi au profit du Téléthon. Le vendredi 5 Décembre, nous étions 17 personnes (dont trois extérieurs) pour participer à cette soirée, avec l'objectif, pour le gagnant, d'obtenir une invitation pour deux personnes au repas organisé par l'Association AS.HO.HA.MY.

Après quatre parties acharnées dans une ambiance conviviale, c'est Serge, un pilier de l'Association, qui remporta ce tournoi très apprécié par les participants.

Cette belle soirée s'est terminée par le pot de l'amitié.



Le colis de Noël

C'est à la salle des associations, ce mardi 16 décembre qu'ont été offerts les colis de Noël. L'occasion pour Madame le MAIRE, et pour Véronique DESCHAMPS (Adjointe au CCAS), ainsi qu'à Rose-Marie DUBOIS et Françoise NEE (toutes deux conseillères municipales), d'échanger quelques mots autour d'une boisson chaude, avant que chacun et chacune ne reparte avec son petit carton de victuailles. Un moment fort apprécié !

Concert de Noël du 9 décembre à l'église de Houppeville

Le concert de Noël se déroula à l'église de Houppeville dans une ambiance conviviale. Au cours de la soirée, se succédèrent des duos et trios, la chorale d'enfants, ainsi que plusieurs instruments acoustiques : guitare, piano, flûte traversière, violon, accordéon et orgue, sans oublier le chant, la chorale d'enfants et l'éveil musical (Musiclub des Petits).

Ce moment musical a réuni habitants et familles de Houppeville, et a marqué le début de la période des fêtes.

Rappel des prochains concerts à la salle du Vivier

L'École de musique donne rendez-vous à tous les Houppevillais et les Houppevillaises, pour ses trois prochains concerts :

- 7 février : Concert de cordes des écoles de musique du Territoire « Entre Seine & Bray ».
- 4 avril (début d'après-midi) : Le Printemps des musiciens.
- 4 avril (fin d'après-midi) : Concert des ateliers.



Le marché de Noël



Comme d'habitude, à cette période, le comité des fêtes organisait son marché de Noël le 29 novembre dernier, à la salle du Vivier. Les nombreux exposants ont ainsi pu proposer des produits locaux manufacturés dans les environs. Qu'ils soient artisans ou bénévoles des associations bien identifiés dans notre commune, leur participation dynamique a été fort appréciée des visiteurs.

Des chaleureux remerciements aux services techniques de la mairie qui ont procédé à l'installation des stands et à la préparation de la salle du Vivier. Un grand merci également à James qui, au micro, a animé cette journée festive, ainsi qu'à tous les membres du comité des fêtes qui ont réussi à faire venir le Père Noël en personne...

Si vous voulez connaître le poids du filet garni, il vous faudra vous reporter à la photographie correspondante...





Du nouveau à l'association des peintres Houppevillais !

A l'occasion du Marché de Noël, des aquarelles sur le thème de Houppeville, et d'autres petites aquarelles, des marque-pages, des créations sur le thème de Noël, figuraient au stand des Peintres Houppevillais cette année, pour la première fois. Le moment fort à retenir est celui des échanges transgénérationnels au cours de la journée.

Pour terminer cette année 2025, un repas réunionnais a rassemblé la quasi-totalité des membres de l'association.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 8 janvier à 14h à la Maison des Associations. A l'ordre du jour figuraient le bilan moral, le bilan financier, et les événements à venir en 2026.

Les membres du bureau et tous les Peintres Houppevillais vous souhaitent une belle année 2026, riche en rencontres et en projets à partager.



« Dis, quand reviendras-tu ? »... Leonor chante Barbara



Le public, enthousiaste, si l'on en croit les applaudissements nourris, était bien au rendez-vous. En effet, ce sont 124 spectateurs qui sont venus pour écouter Leonor ce samedi 15 novembre. Au-delà de la qualité de sa prestation en tant que chanteuse, elle a réussi, grâce à de subtils arrangements et des anecdotes sur la vie de Barbara, à captiver un auditoire, qu'elle a conquis.

Et puisqu'on en redemande, elle devrait revenir, pour un autre spectacle...

Une fin d'année bien remplie pour l'association des Anciens



Notre fin d'année a été bien remplie tout en continuant les jeux du Jeudi 2 fois par mois :

- La sortie cabaret « Les Enfants Terribles » de fin septembre a enchanté les 42 participants.
- Le repas dansant du 9 Octobre a permis à 101 adhérents de passer une excellente journée, animée par Dominique LEGRAND.
- Le Loto du 6 Novembre au cours duquel 13 gagnants se sont partagé les lots généreusement offerts par les commerçants houppevillais.
- Le Thé Dansant du 4 Décembre animé par Dominique SORIN où 125 personnes ont dansé et goûté, en toute amitié.
- Le réveillon du 31 décembre animé par Duo Lacroix a obtenu un grand succès.

L'Assemblée générale des Anciens (ouverte à toutes les personnes de plus de 60 ans) a eu lieu le 15 Janvier 2026 à la salle du Vivier.

Il est toujours possible de rejoindre l'association. Pour ce faire, merci de contacter Sylvine au 07 78 47 63 89 ou Brigitte au 06 75 50 14 50.

A venir :

- Le Thé Dansant du 26 Février 2026 animé par Patrick THUILLIER.

Le Président Patrick QUEVILLY et les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent une bonne année 2026 pleine de joie, de rencontre et surtout une excellente santé...

Séjour « Auvergnat » des randonneurs de l'ALH

A la mi-septembre, une vingtaine de randonneurs de l'ALH se sont retrouvés au Village-Vacances-Passion d'Ardes sur Couze pour un séjour d'une semaine en Auvergne.

Généralement répartis en deux groupes en fonction



de leurs capacités, les marcheurs ont sillonné les sentiers des départements du Puy de Dôme et de la Haute-Loire. Le premier jour, la prise de conscience des contraintes liées au relief a été immédiate... plus de 300 m de dénivelé négatif pour atteindre, au fond des bois et de la vallée de la Couze d'Ardes, la charmante, minuscule et légendaire chapelle Saint-Pezade. Au retour, les mêmes 300 m ... mais en dénivelé positif !!

Une demi-journée a été consacrée à la visite guidée de notre voisine, la ville d'Issoire. La découverte des particularités régionales de l'Abbatiale romane Saint Austremoine – ce dernier étant le premier évêque de Clermont et l'évangélisateur de l'Auvergne – ainsi que les informations relatives à la vocation de lieu d'échanges commerciaux de la ville, qui s'est entre autres spécialisée dans la commercialisation du Saint-Nectaire, ont passionné les randonneurs. A l'occasion d'une boucle autour du village de Boudes, ceux-ci ont pu constater que la contrée, à travers l'appellation spécifique des « Côtes d'Auvergne », est depuis les Romains une région productrice de vin ! Ils ont par ailleurs été amenés à admirer les cheminées de fée gigantesques du « Colorado Auvergnat » dans la « Vallée des Saints ». Un autre jour, dans un parcours autour du village de Blesle, classé parmi les plus beaux villages de France, les marcheurs ont découvert les « Orgues de Blesle », vestiges du passé volcanique de la région. Le dernier jour, le programme a conduit les randonneurs, menés par un guide régional, dans la montagne, précisément sur le plateau basaltique du Cézallier qui culmine à plus de 1500 m d'altitude. Véritable table d'orientation, ce plateau à vocation pastorale nous a permis, sous un soleil radieux, de découvrir les Monts du Cantal au sud, les Monts Dore à l'ouest et la Chaîne du Puy de Dôme avec ses 80 volcans au nord. C'est dans la perspective d'un séjour dans le Jura



en septembre 2026 que les membres du groupe, Auvergnats d'adoption pour 7 jours, ont quitté le Village-Vacances-Passion « Le Cézallier » pour Houppeville !

Première compétition de gym de la saison 2025-2026



La première compétition de la saison s'est tenue au gymnase de Laulnaie, à Gournay en Bray, le 13 et 14 décembre 2025 et a marqué une belle entrée en matière pour nos gymnastes.

Compétition départementale individuelle :

Fédéral A2 10-11 ans - Poule A

o Hanaé se classe 8^e avec 29,47 points et Marie termine 12^e avec 28,30 points.

Fédéral A2 10-11 ans - Poule B

o Lou monte sur la 2^e marche du podium avec 30,50 points.
o Sarah prend la 4^e place avec 29,77 points et Lola se classe 13^e avec 28,03 points.

Fédéral A2 12-13 ans - Poule D

o Apolline termine à la 8^e place avec 29,23 points. Une pensée pour Emmy, engagée dans cette catégorie, qui n'a malheureusement pas pu participer en raison d'une blessure.

Fédéral A2 14-15 ans - Poule A

o Maélyne se classe 22^e avec un total de 21,93 points. À noter qu'elle a débuté la gymnastique au mois de septembre : une compétition très encourageante !

Fédéral A 14-15 ans - Poule B

o Giuliana termine 4^e avec 46,63 points, Mailinh 11^e avec 42,63 points
o Louane 16^e avec 37,64 points.

Fédéral A 16-17 ans

o Lola se classe 10^e avec 39,57 points.

Le club présentait, pour la première fois, des gymnastes en catégorie Fédéral A.

L'ensemble des gymnastes peut être très fier de ses prestations. Les filles ont su démontrer un travail sérieux et de qualité, reflet de leur investissement à l'entraînement. Cette première compétition est prometteuse pour la suite de la saison !

Un grand merci à Lola, Axelle et Mathilde pour avoir assuré le jugement tout au long de la compétition.



A gauche : Axelle, juge et Julie, coach. Au centre : des gymnastes Fédérale A2 10-11 ans et Fédérale A et A2 14-15 ans. A droite : Manon, coach.

Trinôme de gymnastes Fédérale A2 10-11 ans

A gauche : Lola, juge avec les coaches et la gymnaste Fédérale A2 12-13 ans

Du côté de la Pétanque houppevillaise



Une journée de Décembre sans pluie !



Soirée avec la remise des prix.

Notre club a vécu une année 2025 heureuse et compte maintenant 75 adhérents. Le terrain couvert « GUY CANN » nous permet de jouer par tous temps et même en nocturne depuis son inauguration le 26 Avril. Nous remercions la Municipalité pour ce confort, nous assurant une quiétude dans l'organisation de nos manifestations.

En octobre, notre repas annuel, pour la remise des prix des challenges doublette – triplette – tir de précision nous a permis de nous retrouver en soirée autour d'un apéro-couscous.

En décembre, notre club s'est affilié pour 2026 à la FFPJP (Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal). Ainsi, nous pourrons nous mesurer, sous licence, aux clubs locaux.

N'hésitez pas, si vous désirez vous divertir : un jeu de triplette suffit. Venez sur les terrains qui nous sont réservés le mardi, jeudi, samedi à partir de 14h00, et nous vous ferons découvrir la joie de vivre dans notre club.

La cotisation est modique et le plaisir immense de se retrouver entre Amis.

Michel CHANAL, président - courriel : chanal5251@gmail.com

Karaté

Le Karaté Kyokushinkai d'Houppeville vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.



Fin d'année dynamique et solidaire pour l'association Ox6gen

Le dernier trimestre de cette année 2025 a été riche en animations pour l'association Ox6gen, confirmant une nouvelle fois son rôle actif dans la vie locale et son engagement en faveur du sport, du partage et de la solidarité.

Les festivités ont débuté à l'automne avec la désormais incontournable soirée Beaujolais organisée en partenariat avec O'ptit Ju. Ce moment convivial a rassemblé plus de 70 personnes (adhérents, familles et habitants de la commune) autour d'un moment festif propice à renforcer la cohésion et les liens entre habitants. Dans un esprit solidaire, Ox6gen s'est ensuite mobilisée à l'occasion du Téléthon. Les adhérents ont répondu présents pour soutenir cette cause nationale essentielle, démontrant que le sport peut aussi être un formidable vecteur de générosité et d'engagement citoyen. Cette participation reflète les valeurs que l'association souhaite transmettre : entraide, dépassement de soi et solidarité.

Enfin, le trimestre s'est clôturé sur une note conviviale et sportive avec la Christmas Run. Courir, déguisé aux couleurs de Noël, dans une ambiance joyeuse et accessible à tous, a permis de mêler activité physique et bonne humeur. À cette occasion, 100 cadeaux ont été distribués gratuitement aux enfants houppevillais, pour le plus grand plaisir des familles. L'événement s'est conclu par un moment de partage autour d'un vin chaud offert à l'ensemble des participants.

À travers ces différentes animations, Ox6gen confirme sa volonté de s'impliquer activement dans la vie de la commune, en proposant des événements ouverts, fédérateurs et porteurs de sens. L'association remercie l'ensemble des participants, bénévoles et partenaires pour leur soutien et donne rendez-vous très prochainement pour de nouvelles initiatives sportives et conviviales.



Halloween

Pour Halloween cette année, les membres de l'Association des Parents d'Élèves de Houppeville ont organisé une journée festive pour les enfants de la commune. Loin de ses origines celtes, c'est sous le soleil normand que les petits Houppevillais ont pu célébrer cette fête le vendredi 31 octobre. Ateliers maquillage, découpe de citrouilles, histoires de sorcières à la bibliothèque et élection du meilleur déguisement. Nul doute qu'ainsi grimés ils auront su soutirer à la population effrayée, leurs précieux bonbons en scandant « des bonbons ou un sort ! » (Trick or treat pour les anglophones).



Panique à Noël !

C'est le titre du film, très applaudi, par les élèves de l'école élémentaire Gérard Philipe, lors d'une séance de cinéma offerte par la municipalité ce lundi 8 décembre dernier.

Spectacle de Noël

Un spectacle offert aux enfants par le Comité des Fêtes et des chocolats distribués par la municipalité.



Le Projet Éducatif Territorial de Houppeville 2025-2029 : un cap commun pour les 0-18 ans

Porté par Madame le Maire, Monique BOURGET, et par Madame HEILMER DE TOLEDO, adjointe aux affaires scolaires, le Projet Éducatif Territorial (PEDT) de Houppeville a pour ambition d'offrir à chaque enfant et jeune de la commune un parcours éducatif cohérent, de qualité, en complémentarité des temps scolaire et familial. Il s'agit de mieux relier tout ce qui fait grandir un enfant à Houppeville : l'école, la famille, les loisirs, la culture, le sport et la vie citoyenne.

Au cœur de ce projet, la coordination est assurée par le Directeur Général des Services, M. AGNÈS, chargé de piloter la mise en œuvre opérationnelle et stratégique du PEDT. Son rôle est d'orchestrer les actions menées sur l'ensemble des temps de l'enfant (périscolaire, extrascolaire) et de garantir leur cohérence. Il s'appuie pour cela sur un comité opérationnel réunissant les écoles, l'ALSH Anne-Philippe et les associations partenaires, qui décline les grandes orientations du PEDT en fiches-actions concrètes et adaptées aux besoins des 0-18 ans.

Un territoire jeune et dynamique, avec des besoins spécifiques

Houppeville est une commune relativement jeune, dynamique et socialement favorisée au sein de la Métropole rouennaise. L'enjeu : le maintien d'une très bonne qualité de vie et le développement de l'autonomie des enfants et des jeunes.

Trois grands constats structurent le diagnostic :

- Pour la petite enfance (0-3 ans), la natalité est soutenue mais l'offre collective est limitée (absence de crèche municipale ou associative). Les parcours reposent principalement sur les assistantes maternelles ou des structures extérieures, ce qui pose la question de la lisibilité et de la sécurisation du parcours des tout-petits.
- Pour l'enfance (3-11 ans), la commune dispose d'atouts importants : deux écoles (maternelle : Jean de La Fontaine et élémentaire : Gérard Philipe), un Accueil de Loisir Sans Hébergement (Associatif Anne Philippe 3-12 ans), une bibliothèque municipale, une école de musique associative, des équipements sportifs et de plein air. Le défi est désormais de mieux relier ces temps et ces lieux autour d'une vision éducative commune, et de faire de ces équipements des supports vivants d'animation et de cohésion sociale.
- Pour les adolescents (12-18 ans), la plupart sont scolarisés à l'extérieur (collège et lycée dans la Métropole rouennaise). Néanmoins, il n'existe pas encore de structure ou de lieu spécifiquement dédié à ce public sur la commune. Les jeunes expriment, à juste titre, un besoin d'espaces de socialisation,

d'écoute et de projets, en lien avec les attentes des familles.

Trois axes prioritaires d'action définis à partir du diagnostic :

• Axe 1 : Structurer l'offre petite enfance (0-3 ans)

L'objectif est de mieux accompagner les familles et les professionnels, notamment à travers le projet de création d'un Relais Petite Enfance (RPE) municipal ou intercommunal, de l'élaboration d'une charte éducative commune école/périscolaire, et de passerelles renforcées entre la bibliothèque et les assistantes maternelles (ateliers lecture, contes, éveil culturel).

• Axe 2 : Assurer la cohérence des parcours de l'enfant (3-11 ans)

Il s'agit de co-construire des projets communs entre écoles, périscolaire, ALSH et associations (par exemple une « semaine thématique » annuelle autour de l'environnement, de la culture ou de la citoyenneté), d'ouvrir davantage le périscolaire sur les associations locales et de développer des actions régulières avec la bibliothèque municipale pour faire vivre le goût de lire et de créer.

• Axe 3 : Soutenir l'autonomie et la participation des adolescents (11-18 ans)

Ce troisième axe vise à créer un véritable « Pôle jeunes » à Houppeville : ouverture d'un Espace Jeunes / ALSH 11-17 ans, renforcement du Conseil Municipal des Jeunes comme force de proposition, mise en place d'ateliers d'information et de prévention (santé, numérique, orientation) en lien avec la Mission Locale et les services de la Métropole.

Une attention particulière aux enfants à besoins spécifiques

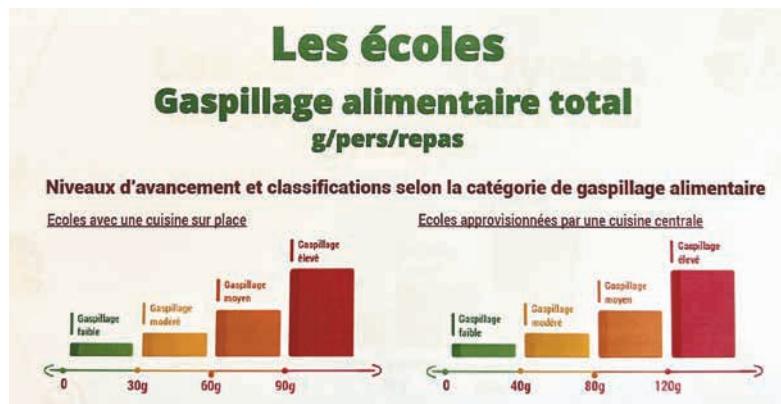
Sans constituer un axe séparé, l'accueil des mineurs en situation de handicap ou à besoins spécifiques irrigue l'ensemble du PEDT. Les écoles et l'ALSH Anne-Philippe veillent à proposer un accueil inclusif : adaptation des locaux (accessibilité PSH), travail étroit avec les familles, visites préparatoires, recours aux AESH et au matériel adapté. L'objectif est de permettre à chaque enfant de participer pleinement à la vie scolaire, périscolaire et extrascolaire, dans un cadre bienveillant et sécurisant.

Le PEDT de Houppeville se veut ainsi un outil vivant : à la fois cadre de référence partagé entre les acteurs éducatifs, et, feuille de route pour les années à venir. Il sera régulièrement suivi et ajusté par le comité de pilotage et le comité opérationnel, afin de rester au plus près des besoins des familles et des jeunes Houppevillais.

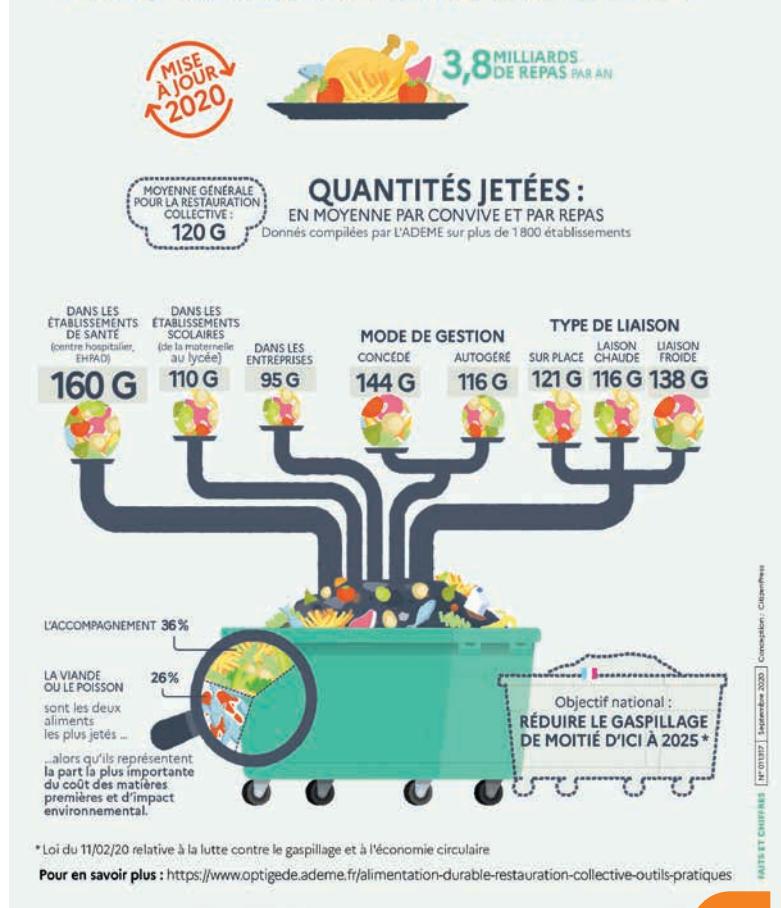
Le défi « Assiette vide »

Nous nous sommes inscrits, une fois encore, du 24 au 28 novembre dernier, au défi « Assiette vide » organisé par le REGAL. Le constat reste stable. Le gaspillage alimentaire se situe toujours dans la même fourchette raisonnable.

Ainsi, si les déchets alimentaires avoisinent les 70g par enfant (déchets de préparation compris), les restes dans le plateau de chaque enfant atteignent à peine 50g, ce qui constitue une belle performance au regard des moyennes régionales et nationales.



LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE



La semaine du goût à l'école Gérard Philipe



Ateliers pâtisseries pour les CM2

Deux classes ont confectionné des muffins chocolat courge butternut sous l'œil expert d'une pâtissière professionnelle. Cet atelier a été financé pour moitié par la mairie, que nous remercions et par la coopérative scolaire.

Mais les autres classes n'étaient pas en reste, puisque les CP de Mme Goin ont réalisé des sablés qu'ils ont dégustés avec les GS de Betty. Quant aux CP/CE1 de Mme Marmorat, ils ont goûté différents fruits et légumes en s'interrogeant sur la façon dont ils poussent et où ils se cultivent.

Les CE1/CE2 de Mme Bonmati ont fait de l'art gustatif en représentant des personnages et des animaux à l'aide de fruits et légumes qu'ils ont ensuite dévorés.

Les CE2/CM1 de Mme Messue ont confectionné de la pâte à tartiner et sont tous repartis avec leur pot.

Les CM2 de Mme Lecomte ont réalisé différentes pâtisseries à base de pommes, bananes et chocolat.



* Loi du 11/02/20 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

Pour en savoir plus : <https://www.optigede.ademe.fr/alimentation-durable-restauration-collective-outils-pratiques>



Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Des cartes pour chaque lecteur

Pour vous retrouver plus vite dans nos fichiers, chaque lecteur sera inscrit individuellement et aura désormais une carte personnalisée. Plus pratique lors des échanges, ce sera aussi un outil pour la bibliothèque : disposer des données telles que le nombre exact de lecteurs et leur tranche d'âge permet d'ajuster au mieux les acquisitions et imaginer les actions à mettre en place. De plus, l'inscription étant devenue gratuite, il n'y a plus de raison de se priver !

Que s'est-il passé ?

Des animations pour les tout-petits avec l'association Contes en fêtes !

Des lectures de sorcières en partenariat avec l'APEH pour Halloween, et un spectacle de Noël offert par Gisèle et Agnès sous les yeux émerveillés des assistants maternels accompagnés de leurs petits bouts. Et pour finir un temps calme avec les livres....



Santé mentale...et bibliothérapie

Cette année encore, la santé mentale a été déclarée comme grande cause nationale.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. La santé mentale est donc bien une composante essentielle de la santé et représente bien plus que l'absence de troubles ou de handicaps mentaux. Elle est un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution

à la communauté ». Cruciale donc à l'échelle individuelle tant qu'à l'échelle collective, entretenir sa santé mentale est une priorité, même chez les plus jeunes.

Pour plus d'info en ligne



Et à la bibliothèque :

Marie-Rose Moro,
Bye bye l'angoisse ! : Vivre en bonne santé mentale, Casterman, 2025.

La santé mentale des ados va mal, et le confinement de la période du

Covid n'a rien arrangé. Marie Rose Moro, directrice de la Maison de Solenn à Paris (psychopathologie de l'adolescence), a conçu ce guide qui recense les principaux troubles psychologiques rencontrés à l'adolescence, en expliquant leurs symptômes et les solutions vers la guérison. Des crises d'angoisse récurrentes aux troubles du comportements alimentaires, en passant par la scarification, la dépression, le conflit permanent avec les parents, la perte du sens de la vie, l'hypersensibilité ou l'addiction aux écrans, cet ouvrage est accessible aux pré-ados et ados concernés, mais aussi à leur entourage, familles ou amis démunis. Durant cette période de bouleversements qu'est l'adolescence, il est important de faire la part des choses entre des états perturbés passagers et les manifestations d'une pathologie mentale. Pouvoir mettre des mots sur ce qu'on ressent, c'est déjà agir pour aller mieux.

En plus d'être un lieu de ressource pour se documenter, la bibliothèque est aussi un lieu ressource pour votre bien-être mental. En effet, les bienfaits de la lecture sont nombreux et scientifiquement reconnus. Elle entretient la bonne santé du cerveau (diminution du stress, concentration et attention se développent, le vocabulaire et les connaissances s'enrichissent et

la mémoire se renforce). Mais lire a également des pouvoirs thérapeutiques reconnus. Venu des Etats-Unis, le concept de bibliothérapie avait pour but de soigner les traumatismes des soldats revenus de la Grande Guerre. Médecins et bibliothécaires ont alors travaillé de concert pour trouver aux malades les lectures appropriées à leurs maux, s'étant rendu compte que les mots atténuait leurs troubles.



Cette thérapie a depuis largement traversé la sphère de la médecine militaire, et est très utilisée dans les pays anglo-saxons notamment. La psychologie s'étant démocratisée, la bibliothérapie s'est ainsi répandue.

Nous vous proposons donc une petite sélection de remèdes que vous pourrez trouver à la bibliothèque pour vous documenter, ou simplement se faire du bien !

Petite ordonnance de bibliothérapie, à emprunter dans votre bibliothèque :

Charles Dantzig, *Pourquoi lire ?*, Grasset, 2004.

Delphine de Vigan, *Rien ne s'oppose à la nuit*, Lattès, 2011.

Laurent Gounelle, *Le jour où j'ai appris à vivre*, Kéro, 2014

Serge Hefez, *Quand la famille s'emmêle*, Paris : Hachette, 2004.

Françoise Héritier, *Le sel de la vie*, Odile Jacob, 2012.

Dany Laferrière, *Journal d'un écrivain en pyjama*, LGF, 2015.

Victoria Mas, *Le bal des folles*, Éditions Albin Michel, 2019.

Jordi Quoidbach, *Pourquoi les gens heureux vivent-ils plus longtemps ?*, Dunod, 2010

Adèle Yon, *Mon vrai nom est Elisabeth*, Edition du Sous-sol, 2025.

Élections municipales 2026

Pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales, à vous inscrire si vous avez 18 ans, ou si vous êtes nouveau résidant sur la commune.

Allons Voter!

Ma procuration en ligne

Avec mon identité numérique certifiée France identité



Pas besoin de me déplacer

Sans l'identité numérique certifiée



Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration

Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

Date limite d'inscription:

- en ligne: mercredi 4 février 2026,
- en mairie: vendredi 6 février 2026.

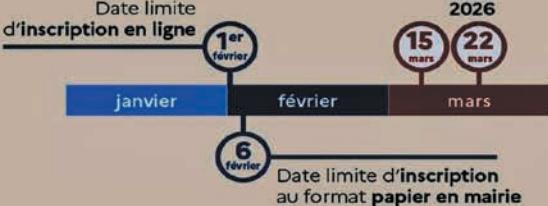
Des inscriptions tardives restent possibles dans certains cas dérogatoires (déménagement professionnel, agents publics mutés, militaires, jeunes atteignant 18 ans, personnes récemment naturalisées).

Vérifiez votre situation et effectuez vos démarches sur: <https://www.service-public.gouv.fr/>



Allons Voter!

Inscrivez-vous
sur les listes électorales



Vous aimez votre animal : c'est normal !...



Mais il est demandé aux propriétaires de chiens, de veiller à ce que leur animal ne trouble pas le voisinage par des abolements intempestifs. Le code de la santé publique envisage de manière générale le bruit causé par l'animal : Article R. 1334-31 : « *Aucun bruit particulier* ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou *d'un animal placé sous sa responsabilité* ».

Nous rappelons aux promeneurs, propriétaires de chien(s), l'obligation de tenir leur animal en laisse dans les espaces publics. Cette règle est importante pour la sécurité des personnes, des enfants et des coureurs.

Comme déjà évoqué dans un précédent bulletin municipal, pour le bien-être de tous et de toutes, il est demandé aux propriétaires de chien(s) de ramasser les crottes de leur animal.



76
SEINE-MARITIME
LE DÉPARTEMENT



Houppeville

Concert

des écoles
de Musique

HOUINNEVILLE

Salle du Vivier

**7 février
17:30**



T5
Entre Seine & Bray



Alexis Berquer et la Pharmacie de la forêt



Scolarisé en seconde, option histoire de l'art, ce jeune lycéen, a d'abord fait partie du conseil municipal des jeunes de Houppeville de 2021 à 2023, où il y a exercé le mandat de maire. Invité à représenter la Pharmacie de la forêt, Alexis s'est saisi de ses feutres pour réaliser en format A4 ce panneau décoratif, qui a été reproduit en vitrophanie pour la plus grande joie de notre pharmacienne, Madame Ba, et de sa clientèle.

La valeur n'attendant pas le nombre des années, voici un joli coup d'essai pour Alexis qui ambitionne, pour le moment, de devenir plus tard, professeur d'arts plastiques... De bons débuts, qui, nous l'espérons, laisseront bien augurer de la suite. Tous nos encouragements !...



Stop aux violences et aux discriminations

Dans nos communes rurales, certaines violences restent trop souvent invisibles : violences intrafamiliales, violences conjugales, maltraitances envers les enfants, discriminations liées à l'origine, la religion, l'orientation sexuelle (LGBT+), le handicap ou la situation sociale.

Aucune violence n'est acceptable. Aucune discrimination n'est tolérable.

Les violences intrafamiliales touchent tous les âges : femmes, enfants, adolescents, personnes âgées. Elles peuvent être physiques, psychologiques, verbales, économiques ou sexuelles.

Un enfant témoin de violences est toujours une victime.

Si vous êtes victime ou témoin, **ne restez pas seul(e)**. Des solutions existent :

En cas de danger immédiat :

- 17
- SMS au 114 si vous ne pouvez pas parler (alerte transmise immédiatement aux secours)

Besoin d'écoute ou de conseils ?

- 3919 - Violences Femmes Info (24h/24, gratuit, anonyme)
- 119 - Allô Enfance en Danger
- 3018 - Cyberviolences

En milieu rural, chacun peut aider : un appel, un signalement, un geste peut protéger et parfois sauver.



Signaler, c'est protéger

Il est essentiel d'alerter la police ou la gendarmerie dès que des faits préoccupants sont connus.

Les élus, comme tout citoyen, peuvent également saisir directement le procureur de la République conformément à l'article 40 du Code de procédure pénale, lorsqu'ils ont connaissance de faits laissant craindre un danger pour une personne.

Chaque signalement peut protéger une personne en danger.

Ensemble, refusons les violences et défendons la dignité de chacun.

Deux nouveaux commerçants ambulants sur le marché le mardi matin

Il y avait beaucoup de monde ce mardi matin, pour venir s'approvisionner sur le marché. Si Madame Frédérique COURTOIS (stand crèmerie et volailles) et Monsieur Julien BEAUPERE (poissonnerie) n'ont pu se déplacer le mardi 6 janvier, en raison des conditions climatiques, ils étaient bien présents ce mardi 13 janvier. Dorénavant, ils étofferont notre nouveau marché hebdomadaire, place de la mairie, à côté du stand de Madame POULAIN (primeur), présente depuis plusieurs années. Nous leur souhaitons la bienvenue !...



NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Adresse : rue Jean Jaurès 76770 Houppeville
Tél. : 02.35.59.12.24 - Fax : 02.35.59.96.53
Courriel : mairie@houppeville.fr
LUNDI au JEUDI : 8H30 - 12H00 / 14H30 - 17H30
(fermée au public le jeudi après-midi)
VENDREDI : 8H30-12H00/14H30-17H00

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Docteur EI AAWAR
Centre commercial Pablo Picasso
02.35.59.15.25
Docteur LAISNÉ-PIMONT
Docteur HELIES
Centre commercial Pablo Picasso
09.86.59.92.40
Prise de RDV sur doctolib.fr

DENTISTES

Docteurs ACHARD et FRUITIER
Centre commercial Pablo Picasso
02.35.59.16.66

INFIRMIÈRES

Cabinet d'infirmières
Centre commercial Pablo Picasso
02.35.59.12.70

PHARMACIENNE

Mme BALCONE-BA
Centre commercial Pablo Picasso
02.35.59.16.83

PROFESSIONNELS PARAMÉDICAUX

KINÉSITHÉRAPEUTES

OSTÉOPATHE
Mme WATTIEZ
M. HEINRICH (Ostéopathe)
Centre commercial Pablo Picasso
02.35.59.19.56

ORTHOPHONISTES

Mme LANGEIROIRE
Centre commercial Pablo Picasso
09.73.26.44.85
Mme LANIEL
180 Chemin du Cailly 02.32.87.73.82

URGENCES

Pompiers	18
SAMU	15
Police Secours	17
Gendarmerie de Montville	02.35.33.71.85
Centre anti-poison	02.35.88.44.00
Médecin de garde	02.35.58.76.33
CHU de Rouen	02.32.88.89.90
Urgences CHU	02.35.88.82.51
Urgences Pédiatrie	02.32.88.80.29

NUMÉROS VERTS

Allo Enfance en Danger	119
Sida Info Service	0 800 84 08 00
Drogue Info Service	0 800 23 13 13
Accueil des sans abri	115
Aide aux victimes	116 006
Violences conjugales	3919

PROFESSIONNELS DU BIEN-ÊTRE

CABINET THÉRAPEUTIQUE

Mme DESSAUX
5 rue Louis Pergaud 06.26.06.34.49
Mme CARUANA Socio-esthéticienne
Massages bien-être à domicile
06.87.99.66.38

SOPHROLOGUE

« Le bien-être de soi »
Mme PIMONT
5 rue Louis Pergaud 06.15.78.63.81
M. BAHEUX
2 rue des Écoles 06.33.72.51.88

PSYCHOPRATICIENNE

Mme Myriam BUQUET
Art Thérapie 06.17.09.70.22
Mme Maité MENARD
Praticienne référentiel
naissance & PNIL 06.68.88.04.80

BIEN-ÊTRE ET BEAUTÉ

Phyto Corps 06.12.96.06.81

COMMERCES/PROFESSIONS DIVERSES

- Bar tabac Epicerie « O Ptit Ju »
Tél. : 02.32.19.16.32
- Boulangerie Le fournil d'Houppeville
Tél. : 02.35.59.15.46
- Pizza Marco Tél. : 09.50.87.67.99
- Butterfly (coiffeur) Tél. : 02.35.23.35.77
- Tiff Anne (coiffeur) Tél. : 02.35.59.14.62
- Garage Bosch Car Service
Tél. : 02.35.59.14.17
- Guillaume Raynaud Electricité
Tél. : 06.64.86.64.13
- Alexi Lefebvre - Electricien Al'Elec
Tél. : 06.45.94.31.14
- Gallic construction maçonnerie
Tél. : 07.71.78.61.40
- Mme Arnoult – Plasticienne
Tél. : 06.71.22.79.99
- Dompresta, services à la personne
Tél. : 06.82.10.22.02
- Rénovation générale – chauffage :
Enotherm Tél. : 06.66.28.70.82
- A tout vent Atelier de lutherie
Tél. : 06.44.89.71.73
- Crées de la Mère Guy (bijoux & tableaux)
Tél. : 06.95.12.60.97
- Chambres d'hôtes Les Coquelicots
Tél. : 06.26.06.73.65
- Purjardin Paysagiste Tél. : 06.11.43.84.61
- Dessinateur-architecture « Pro Plans »
Tél. : 06.59.94.31.40
- Décorateur Stéphane Depestele
Tél. : 06.62.01.70.06
- Des Pupilles Aux Papilles
Tél. : 06.23.19.15.46
- Claire Maroquinière artisanale
Tél. : 06.89.70.42.97
- Les délices d'Adriel - Traiteur
Tél. : 06.13.42.88.27
- Véronique Huon - Photographe
Centre commercial Picasso
Tél. : 06.64.77.30.14
- Arnaud Mauger - Apiculteur (SAHN)
Tél. : 06.80.96.32.06

La liste des assistant et assistantes maternelles est disponible sur le site de la mairie.

Maisons d'assistantes maternelles :

- Ma Ptite Mam Tél. : 02.32.19.00.99
- Mam de toi Tél. : 09.80.44.63.31

Assistance juridique

Point Justice gratuit - 2 rue de Germont

Rouen Tél. : 02.35.12.29.20

Bureau Postal Tél. : 02.32.80.84.92

(ouvert tous les jours du lundi au samedi de 10h00 à 12h00)

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

(uniquement SUR RENDEZ-VOUS
PRIS AU SECRETARIAT DE MAIRIE)

Mme Monique BOURGET, Maire, Présidente du CCAS
M. Emmanuel RIVALAN, 1^{er} adjoint : Sport - Culture -
Vie associative

Mme Judith HEILMER DE TOLEDO, 2^{ème} adjointe :
Petite enfance - Vie scolaire - CMJ

M. Edmond DELTOUR, 3^{ème} adjoint : Travaux - Finances

Mme Véronique DESCHAMPS, 4^{ème} adjointe : Affaires
sociales - Solidarité - Mission locale

M. Philippe VAUCHEL, 5^{ème} adjoint : Restauration -
Communication et participation citoyenne

Mme Odile LATZ, 6^{ème} adjointe : Urbanisme - Cadre de
vie - Environnement - Développement Durable

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Guillaume COUTEY

Agnès LARGILLET

guillaume.coutey@seinemaritime.fr

agnes.largillet@seinemaritime.fr

Mairie de Malaunay, Place de la Laïcité BP 7
76770 MALAUNAY tél : 02.32.82.55.51

VOTRE DÉPUTÉ

Gérard LESEUL

Suppléante : Christine DECHAMPS

gerard.leseul@assemblee-nationale.fr

ACTUELLEMENT, POUR VOTRE INFORMATION...



- Le Bulletin d'Informations Municipales : Houppeville & Vous !
- Le panneau lumineux situé place de la mairie
- L'appli gratuite CentoLive à télécharger sur votre téléphone portable
- Le site internet de la mairie www.houppeville.fr

ÉTAT-CIVIL

Ils nous ont quittés ...

Mme Josiane DEULEY 07/10/2025
Mme Anna BOUTEILLER 02/12/2025